



## 37989 - Il jeûne et ment

---

### question

Voici un homme qui, depuis son enfance, a eu l'habitude de mentir. Aujourd'hui, il s'efforce de s'en débarrasser. Mais il y retombe par inadvertance puis il se ressaisit et implore le pardon d'Allah... Ce comportement affecte-t-il son jeûne ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Al-Boukhari (1903) (6057) a rapporté d'après Abou Hourayra (P.A.a) que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **quiconque ne cesse pas les actes et propos vains et (les comportements dictés par) l'ignorance, Allah n'a pas besoin qu'il s'abstient de manger et de boire .**

Par propos vains, on entend tout faux propos. Ce qui englobe le mensonge, la médisance, le colportage ,le faux témoignage et toute (autre) parole interdite.

Par vains actes on entend la pratique de la débauche et les (autres) mauvais actes. Voir Touhfat al-Ahwadhi.

Par ignorance on entend tous les actes de désobéissance. C'est ce qu'as-Sindi a dit dans Hachiyatou Ibn Madja. Al-Hafiz a dit : « Les propos : **Allah n'a pas besoin qu'il s'abstient de boire et de manger** ne signifient pas, selon Ibn Battal, qu'on lui donne l'ordre de ne plus jeûner. Il s'agit plutôt de le mettre en garde contre les vains propos et ce qui est mentionné (plus haut). La phrase exprime le rejet. Elle veut dire que le jeûne entaché de faux (actes et propos) est rejeté et le jeûne qui en est débarrassé est agréé.

Ibn al-Arabi a dit : « Ce hadith implique que le jeûne de celui qui se comporte de la sorte ne sera



pas l'objet d'une récompense (divine). C'est-à-dire que la récompense à laquelle il aurait droit sera contrebalancée par le péché qui résulte de ces faux actes et propos.

Il s'agit d'indiquer que tous péchés peuvent affecter le jeûne et en diminuer la récompense ou l'annuler complètement, s'ils sont fréquents.

Aussi devez-vous poursuivre le combat que vous menez contre votre propre âme pour vous débarrasser de cette mauvaise habitude. Chaque fois que vous commettez un péché, ayez recours au repentir et à la demande de pardon. En effet, le repentir est comme celui qui n'a jamais péché.

Puisse Allah le Très Haut nous assister à faire ce qu'Il aime et agréé.